



DEPARTEMENT DE LA MANCHE
MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS
2 rue Yves Dubosq
50530 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
02.33.48.86.09 02.33.48.48.51
mairie.stjeanlethomas@wanadoo.fr

A Saint Jean le Thomas, le 22 janvier 2026

CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu

A LA MAIRIE
Jeudi 29 janvier 2026 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1) Demande de FSCR (fonds de solidarité aux communes rurales) pour les travaux Villa Elisabeth,
- 2) RH Camping renouvellement postes saison 2026,
- 3) BP Communal et Camping : dépenses d'investissements (25%),
- 4) CAMSMN : convention SIAD service d'information et d'accueil du demandeur de logement social,
- 5) Validation avant-projet centre bourg,
- 6) Questions diverses.

Comptant sur votre présence, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Alain BACHELIER
Le maire

H. Bachelier